

SOCIETE Breizh Ressources

ADRESSE 1 rue Honoré d'Estienne d'Orves 56100 Lorient

Le 21/07/2023

**A l'attention de Monsieur le Ministre
de l'Économie, des Finances et de la
Souveraineté industrielle et
numérique.**

Objet : Demande de Permis Exclusif de Recherche de Mines (PERM) EPONA

Copie à : Préfet du Morbihan, DREAL Bretagne, DGALN

Monsieur le Ministre,

Je soussigné, Keith Barron, agissant en ma qualité de Président de la Société Breizh Ressources, au capital de 10 000 euros, dont le siège social est au 1 **rue Honoré d'Estienne d'Orves à Lorient**, ai l'honneur de solliciter, au nom et pour le compte de ladite Société, l'octroi d'un permis exclusif de recherches de Mines portant sur une partie du département du Morbihan appartenant à la région Bretagne.

- 1) Les substances faisant l'objet de la demande sont : l'antimoine, l'argent, le bismuth, le cobalt, le cuivre, l'étain, le germanium, l'indium, le lithium, le molybdène, du niobium, l'or, le tantale, le tungstène, le platine, les métaux de la mine du platine, le plomb, le zinc, les terres rares, et les substances connexes pouvant être associées.
- 2) Le permis de recherches demandé est sollicité pour une durée de **3 (trois) années renouvelables**, et pourrait prendre le nom de "PERM Epona" sous réserve de l'approbation de l'administration.
- 3) Ce permis, d'une superficie de **50,98 Km²** serait valable à l'intérieur d'un bloc délimité par les lignes joignant successivement les sommets A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R et S, définis ci-après par leurs coordonnées géographiques dans le système géodésique RGF93 Lambert 93 :

Sommet	Lambert 93	
	X	Y
A	229100	6759600
B	229700	6759500
C	230200	6760900
D	229300	6761500
E	229600	6762100
F	233600	6763000
G	235500	6762500
H	236200	6761000
I	235200	6760300
J	235700	6759900
K	235800	6758900
L	237300	6758500
M	238200	6760000
N	238800	6763300
O	241100	6762600
P	239200	6757200
Q	235800	6757800
R	232100	6756500
S	227900	6757200

- 4) La liste des communes concernée par la demande est la suivante : Hennebont, Nostang, Kervignac et Languidic, toutes situées dans le département du Morbihan.
- 5) A ce jour, Breizh Ressources ne détient aucun titre minier en France et **n'a pas d'autre demande en cours d'instruction**. La société mère, **Aurania Resources Ltd. détient via sa filiale EcuaSolidus, 42 permis d'explorations en Equateur** (soit une superficie totale de **2078 Km²**), ainsi que **94 permis d'explorations au Pérou** (soit une superficie totale de **933 Km²**). Nous avons détaillé en annexe 4 (section 4) quelques-uns de nos projets.
- 6) A l'appui de ma requête, je vous prie de trouver ci-joints les documents suivants, conformément à **l'Arrêté du 28 juillet 1995**.

Annexe 1 : Les documents cartographiques au 1/50 000 en cinq exemplaires ;

Annexe 2 : Identification et renseignement sur Société et sa maison mère Aurania Ressources Ltd. ;

Annexe 3 : Justificatif des capacités financières ;

Annexe 4 : Justificatif des capacités techniques, incluant les titres, diplômes et références professionnelles des cadres de l'entreprise ainsi qu'un descriptif des travaux réalisés par Aurania au cours des trois dernières années ;

Annexe 5 : Mémoire technique justifiant de la demande du PERM incluant les travaux envisagés et l'engagement financier ;

Annexe 6 : Notice d'impact ;

Annexe 7 : Les lettres d'engagements conformément aux articles 5 e) de l'Arrêté du 28 juillet 1995 et 43 (5°) du décret 2006-648 du 2 juin 2006.

Conformément à l'article 9 de l'Arrêté du 28 juillet 1995, des copies de la demande seront envoyées à Monsieur le Préfet du département du Morbihan, ainsi qu'à Monsieur le Directeur Régional de l'Équipement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération

Pour Breizh Ressources

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Keith Barron', with a stylized flourish at the end.

Keith Barron